



Association
catholique
canadienne
de la santé

À publier immédiatement
Le 8 novembre 2001

Les preuves vont à l'encontre des hypothèses du Comité sénatorial

Mémoire de l'ACCS au Comité sénatorial qui
étudie le système de soins de santé

Fredericton - L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) enjoint le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie de veiller à fonder sur des faits ses recommandations finales concernant le rôle du gouvernement fédéral dans les soins de santé. Une porte-parole de l'ACCS a transmis ce message lors d'une audience publique devant le Comité sénatorial à Fredericton aujourd'hui.

« Le rapport suggère qu'un ticket modérateur, un compte d'épargne médical, la passation de marchés avec des fournisseurs de soins de santé privés à but lucratif et l'élargissement de l'assurance privée sont des mesures qui pourraient être mises en œuvre sans pour autant compromettre l'équité du système. Une telle conclusion semble faire fi de la recherche actuelle sur ce sujet », a expliqué Mme Sandra Keon, secrétaire-trésorière de l'ACCS.

L'an dernier, le Comité sénatorial a entrepris un examen majeur du système de soins de santé. En septembre, il a déposé son quatrième rapport, intitulé Questions et options. Ce rapport propose une série d'options pour revoir l'assurance-santé. Il met de l'avant que le système de soins de santé du Canada n'est plus viable et avance qu'il faut étudier des solutions controversées, comme un ticket modérateur et la passation de marchés avec des entreprises de soins de santé à but lucratif. Parmi ces options, on trouve aussi : le paiement direct par les patients, la création de systèmes parallèles publics et privés de consultation de médecins et de régimes hospitaliers.

Au cours du dernier mois, le Comité sénatorial a tenu des audiences

publiques dans les capitales des 10 provinces. Il cherche à susciter un débat sur ces questions et à entendre le point de vue de la population canadienne sur les options qu'il a proposées.

À plusieurs endroits, des témoins ont soulevé des préoccupations quant à la possibilité que le sénateur Kirby soit en conflit d'intérêts. Le sénateur Kirby préside le comité sénatorial. Il siège aussi au conseil d'administration de Extendicare, l'une des plus grandes entreprises privées de soins de santé au Canada. « L'analyse contenue dans le rapport est empreinte d'une idéologie mercantiliste et favorise nettement l'option des fournisseurs et des établissements de soins de santé à but lucratif comme étant le meilleur moyen de résoudre les problèmes qui affligent notre système de soins de santé, a fait remarquer Mme Keon après l'audience. Nous croyons qu'il est important de faire comprendre au Sénat que les liens entretenus par le sénateur Kirby avec Extendicare ont certainement soulevé des préoccupations chez la population canadienne quant à la neutralité du rapport du Comité. »

Dans sa présentation, l'ACCS a demandé des preuves montrant que les soins privés à but lucratif sont moins coûteux et plus efficaces que les soins de santé publics. Bon nombre des groupes qui ont fait un exposé devant le Comité ont insisté sur le fait que les espoirs de voir l'efficacité s'accroître grâce à l'augmentation des soins de santé à but lucratif n'étaient pas fondés sur des données empiriques et qu'ils vont même à l'encontre des nombreux éléments probants que l'on connaît. Il y a de fortes preuves selon lesquelles l'élargissement de la place accordée aux soins de santé à but lucratif fera augmenter - et non diminuer - les coûts et tendra à amoindrir la qualité.

- 30 -

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique. En tant que porte-parole national en matière de soins de santé catholiques, l'ACCS s'emploie à promouvoir la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social. Parmi ses membres, elle compte huit associations provinciales, 23 membres parrains d'établissements de soins de santé, 95 hôpitaux et foyers de soins de santé, des professionnels de la santé, des organismes affiliés et des membres individuels.